Syndicat National
Force Ouvrière
des Lycées et Collèges

Communiqué
du 17/01/2018

Rentrée scolaire 2018 dans le second degré : « *réduire la facture* » à n'importe quel prix !

Les chiffres sont tombés au Comité technique ministériel du 20 décembre. Rien n'arrête le ministre Blanquer dans son budget qu'il qualifie de « *sincère et responsable* » dans le dossier de presse du budget de l'Education nationale 2018.

C'est donc dans les collèges et les lycées moins 2600 postes de stagiaires pour 26 000 élèves supplémentaires. Pour le SNFOLC cette décision revient à dire :

- la réforme du baccalauréat et du lycée s'accompagnera sur les trois ans à venir de la suppression de 25000 postes,
- l'Education nationale s'inscrit dans la baisse programmée par le gouvernement de 120000 postes de fonctionnaires sur le quinquennat,
- le recrutement dans l'Education nationale sous emploi statutaire n'est pas une priorité. Les postes aux concours externes en 2018 baissent de façon drastique. Rien que pour le CAPES externe : 18 % de baisse en mathématiques, 19 % en lettres modernes, 20 % en histoire-géographie, 23 % en SVT, 28,5 % en documentation, 20,29% en allemand, 20,25% en anglais, 18, 95% en espagnol, 40% en portugais, 32,14% en italien,
- les plans de fusion et de fermetures d'établissements peuvent se poursuivre.

Toutes les académies sont sous-dotées. Comment par exemple fonctionner à Versailles avec 206 postes supplémentaires alors que le Comité technique académique de Versailles prévoit la suppression de 78 ETP en SEGPA et EREA ? A Nice, où 10 ETP sont supprimés, 627 élèves supplémentaires sont annoncés et tout cela se traduit *in fine* par 29 postes menacés de suppression.

Les annonces du ministre sont les annonces du ministre. Les personnels, eux, prennent leurs dispositions pour résister et revendiquer contre cette avalanche de mesures qui, de la réforme du baccalauréat, à la suppression de postes, à la remise en cause du premier grade universitaire, rendent les conditions de travail inacceptables.

Ainsi dans le Tarn, les personnels du lycée Bellevue d'Albi décident la grève le 18 janvier, jour du Comité technique académique, pour obtenir la création d'une section de première STL. En Charente-Maritime, les personnels du collège La Fayette de Rochefort exigent avec leurs organisations syndicales des postes supplémentaires de CPE, d'assistants d'éducation, l'ouverture de classes. Au Comité technique académique de Rouen, la FSU, la FNEC FP FO, la CGT educ'action, SUD éducation et le SNCL-FAEN, tout en se prononçant contre la réforme du baccalauréat et le « plan étudiants », demandent la restitution des 19 postes menacés de suppression dans les collèges et les 62 ETP supprimés dans les lycées généraux et technologiques.
Et la mobilisation unie peut permettre de gagner : en Charente, dans le Doubs, en Gironde, dans le Maine-et-Loire, les personnels ont obtenu le retrait des plans de fermeture de collèges.

Alors que la réforme du baccalauréat et du lycée menace les postes, les disciplines, les statuts, les conditions de travail, le SNFOLC invite les personnels à se réunir ensemble pour préparer les conditions de la mobilisation le jeudi 1er février. La FNEC FP-FO a déposé un préavis de grève en ce sens.

SNFOLC
Siège national
6-8 rue Gaston Lauriau
93513 Montreuil-sous-Bois Cedex
Tel : 01.56. 93. 22. 44
snfolc.national@fo-fnecfp.fr
www.fo-snfolc.fr